



La cgt finances publiques vous présente un guide pour vous aider pendant la procédure d'entretien professionnel ainsi que les principales nouveautés pour cette année.

De fin janvier à mi-mars 2020, l'ensemble des collègues de la Dgfp va être convoqué à l'entretien professionnel annuel portant sur l'année de gestion 2019. La CGT rappelle que seule la convocation à l'entretien est obligatoire, la participation reste au choix de chaque personne. Si vous souhaitez le boycotter, la CGT vous accompagnera dans cette démarche.

**fichiers:**



[Télécharger guide\\_evaluation\\_entretien\\_2020.pdf](#) (2.43 Mo)

**Public:** [Entretien professionnel](#)

- =A
- ±A

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel \*

- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---